



Procès-verbal du bureau directeur de la Ligue d'Ile de France

du 7 avril 2014 à 18h30

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1-3 rue de la poterie, 93200 SAINT DENIS

Membres du bureau	Présents	Excusés
MAHE Bernard	X	
RIGAUD Christian		X
RAY Jacques		X
CORNILLON Jean-Claude	X	
HAMY Claude	X	
THIVET Sylvie	X	
GODEL Raymond	X	
ROUSSEAU Didier	X	
BEAUSSART Patrick	X	
Représentants des Comités Départementaux		
CD 78 Pierre FREYCENET	X	
CD 91 Daniel ALLOUL	X	
Directrice		
Evenelle LEPOITTEVIN-DUBOST	X	

Les discussions du bureau se sont déroulées suivant l'ordre du jour établi.

Début du bureau directeur à 18h30

1. Approbation du procès verbal du bureau du 3/02/14

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

Jacques RAY étant absent, Bernard MAHE présente la situation des départements.

Bernard MAHE évoque également la lettre de Michel LALET concernant le vote des tarifs pour la saison prochaine. L'ensemble du bureau indique qu'il faut faire une réponse à ce courrier. Le bureau charge Jacques RAY de préparer cette réponse qui portera la signature du Président. Il faut faire une réponse point par point.

Les membres du bureau évoquent également la possibilité d'obtenir un budget réalisé analytique à chaque comité directeur comme cela se fait à la FFT.

Le bureau évoque également le mail que Jacques BERNADAT a transféré concernant le juge-arbitrage du vendredi soir. Il est dit que les juge-arbitres placés sur liste d'attente peuvent demander à juge-arbitrer une rencontre du vendredi soir. Or, il avait été décidé que ce serait la CSR qui demanderait à la CRA de fournir un juge-arbitre pour les rencontres du vendredi soir en cas de problèmes. Or tel n'est pas le cas en l'espèce.

Jean-Claude CORNILLON demande à ce que les matches du vendredi soir "ressortent" pour voir le nombre de juge-arbitrage et s'il y en a beaucoup alors il faut faire payer le juge-arbitrage de la R3.

Le bureau évoque également les tarifs des prestations des JA3. Ce sujet a été abordé après le Top Interrégional de Fresnes car la Ligue manque de JA3. Ce tarif est de 62€ par jour (pour comparaison le JA3 adjoint est défrayé à hauteur de 38€, le spideur à 38€ et le directeur des arbitres à 46€). Il faudrait rajouter une somme pour la préparation que doit assurer le JA3. Il faut valoriser cette responsabilité de préparation des épreuves. Mais il faut la différencier du travail de JA3 dont le montant ne doit pas changer.

Le bureau propose de défrayer la préparation à hauteur de 38€. Mais il s'agira également d'apprécier le travail de préparation qui aura été effectué. Cette tâche incombera au délégué de la ligue sur l'épreuve (horaires généraux, plan de montage de salles, plan des tables).

Cette proposition devra être faite au prochain comité directeur pour application au 1^{er} juillet 2014.

3) Activités de la branche sportive

Concernant la CSR, rien de particulier à signaler, elle gère les activités courantes.

La CSR remarque qu'il y a moins de pénalités financières.

Une réunion est programmée le samedi 12 avril afin d'évoquer la réforme du critérium fédéral. Il y a une modification du critérium de N1 avec la suppression de la catégorie des moins de 21 ans et une diminution du nombre de joueurs dans chaque catégorie.

En conséquence il y aura une augmentation du nombre de joueurs en N2 (les joueurs de N1 qui redescendent en N2) et en régionale (les joueurs de N2 qui redescendent en régionale). Il y aura donc un impact important au niveau régional.

Concernant l'IRD, rien à signaler.

Concernant les corpo et les vétérans ce sont bientôt les championnats de France.

Concernant la commission féminine, rien à signaler.

Concernant la commission statuts et règlements, la FFTT a répondu au courrier envoyé par la ligue au sujet de la mutation d'Adrien Mattenet en disant qu'elle faisait ce qu'elle voulait. La ligue a donc pris la décision de faire également ce qu'elle voulait concernant les mutations exceptionnelles et de les accepter si les 2 clubs sont d'accord.

Les dates de mutation sont à confirmer.

4) Activités de la branche technique

Le top interrégional de Fresnes s'est déroulé dans de bonnes conditions.

La ligue va disputer les championnats de France des régions à Ceyrat. Les équipes doivent être accompagnées de 2 arbitres mais pour l'instant la ligue et la technique n'ont aucune information sur ces 2 arbitres.

Irvin Bertrand, joueur au pôle France de Nantes, ne fera pas partie de la délégation francilienne.

La ligue participera aux Mini-interligues qui se dérouleront au Puy en Velay.

La détection fonctionne bien.

Concernant le pôle espoirs, il faut déjà envisager l'organisation pour l'année prochaine.

Il y a beaucoup de demandes d'entrée au pôle même venant de la province. La ligue est d'accord pour accepter des jeunes de province à condition que cela ne prenne pas la place d'un francilien. Il faut également envisager de pratiquer des tarifs différents en fonction de la provenance des jeunes comme le fait le pôle espoirs de Bretagne. Il va y avoir des choix à faire.

Il n'y aura plus de juniors au pôle l'année prochaine.

Christian VULGAIRE a demandé un contrat de salarié à la Ligue pour la saison prochaine. Après étude, la réponse est négative car la ligue n'en a pas les moyens.

Concernant la technique, il faudra rapidement clarifier les fonctions de chacun car Clémence BOUTEFU est également sur le pôle. Elle doit, en principe, intervenir 22 jours sur le pôle.

5) Activités branche formation

Les résultats du DEJEPS ne vont pas être exceptionnels cette saison. Sur 12 étudiants inscrits, il n'y a que 4 franciliens. Il faut faire de la publicité pour le DEJEPS et améliorer l'information officielle de la part de la ligue.

Raymond GODEL évoque le coût des intervenants qui reste le même pour cette saison. Les tarifs ne doivent pas changer en cours de saison.

L'organisation du DEJEPS est peut être à revoir car le rythme actuel est fatigant pour les stagiaires. Il s'agirait de programmer les cours tennis de table sur 1 semaine par mois au lieu de 2 jours tous les 15 jours.

Concernant le certificat de spécialisation tennis de table du BP APT que la ligue avait l'idée de mettre en place, Gilles CORBION n'y est pas forcément favorable car pour lui il y a déjà un centre pour ce diplôme à Poitiers.

Concernant le CQP, cela commence à bouger et il y a de plus en plus de candidats.

Concernant la formation des dirigeants, la ligue a dû annuler la formation SPID administratif, faute de candidats.

Concernant le dispositif d'aide et d'accompagnement des clubs, cela ne fonctionne pas très bien à cause des "lenteurs" de la ligue. En effet, il avait été convenu d'attendre l'accord de prise en charge des OPCA pour commencer l'accompagnement mais les clubs trouvent cela trop long. Raymond GODEL demande au bureau de donner son accord pour le commencement des accompagnements avant réception de l'accord de prise en charge des OPCA. Cette proposition est acceptée à l'unanimité moins 1 voix.

Concernant la formation JAF, Raymond GODEL et Clémence BOUTEFEU ont décidé d'accorder aux comités départementaux la possibilité de faire une session de formation par an.

6) Activités branche communication

Patrick BEAUSSART a eu un contact avec le prestataire du site internet cette semaine. Le prestataire a des difficultés avec le Crédit Agricole car il ne lui avait pas fourni les données nécessaires pour continuer le travail.

7) Activités branche développement

Bercy Village a contacté la ligue pour faire une animation tennis de table. Patrick BEAUSSART s'est rendu à un rendez-vous avec cette société pour envisager ce qu'on pouvait leur proposer. L'endroit n'est pas très pratique pour y installer des tables car il faut tenir compte des magasins et de l'allée du milieu qui permet le passage des visiteurs.

Patrick BEAUSSART a demandé à Lucie COULON de travailler sur un projet d'animation type Mondial Ping Tour pour aller le présenter à Bercy Village. Cette animation est envisagée sur un dimanche début octobre 2014.

La FFTT a voulu "récupérer" l'opération.

Concernant les animations à venir, le CD 91 en fera une le 7 juin au centre commercial d'Evry 2.

Le club des Essarts le Roi a envoyé un courrier en demandant de l'aide financière et/ou matérielle pour l'organisation d'une manifestation en extérieur le 17 mai. La FFTT a donné du matériel. La ligue peut prêter du matériel.

8) informations générales

Concernant le litige avec la SMACL, pas de nouvelles.

Le Président

Le secrétaire de séance